

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BENI ABBES
DAIRA OULED KHODEIR
COMMUNE DE KSABI

NIF N:098408199039116 01

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

En application de l'article N° :65 alinéa 02 du décret présidentiel N° :15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,

Le Président de L'assemblée populaire communale de Ksabi informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N° : 04/2026

Réalisation d'un réfectoire scolaire compensatoire à l'école belghit massoud

Conformément aux critères fixés dans le cahier de charges le marché a été provisoirement attribué comme suit :

L'opération	L'Entreprise	N°:NIF	Montant Offre Financière EN T.T.C	Délais de Réalisation	Sélection Standard
Réalisation d'un réfectoire scolaire compensatoire à l'école belghit massoud	ABBAD MOUSTAFA Entreprise des travaux construction Tous corps d'état et Grands travaux publique et hydraulique - KSABI -	186081900021167	16.156.088.55 DA	74 jours	La seule offre

Conformément a l'articles 82 du décret présidentiel N°:15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent cette attribution provisoire du marché, ont le pouvoir de présenter leurs recours auprès de la commission des marchés de la commune de Ksabi dans les dix (10) jours a compter de la première publication de cet avis au (BOMOP) et dans les organes de presse.

Aussi les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.